

TRIBUNE DE GAUCHE

changer

PEUT-ON
INVERSER
LA COURBE
DU CHÔMAGE ?

POUR UNE AUTRE
GESTION DU TEMPS

un soleil en pleine nuit

en Allemagne et en Amérique du Nord

Le spectacle solo inspiré par la vie de François d'Assise, avec Michel Orphelin, poursuit sa tournée et sera donné durant les prochains mois en Allemagne, au Canada et aux Etats-Unis. Voici le calendrier provisoire de ces représentations :

ALLEMAGNE (Bade-Wurtemberg)

Fribourg en Brisgau	Jeudi 10 mars et vendredi 18 mars à 20 h St Ursula Gymnasium
Ettlingen	Mardi 15 et mercredi 16 mars à 20 h Eichendorff Gymnasium
Tuttlingen	Lundi 21 mars à 20 h Immanuel Kant Gymnasium

Les représentations seront données en français, avec projection de la traduction allemande au-dessus de la scène.

CANADA (dates probables)

Montréal	les 7, 8 et 9 avril
Québec	les 14, 16 et 17 avril
Trois-Rivières	les 20 et 21 avril
Sorel	les 26 et 27 avril
Ottawa	le 30 avril

ETATS-UNIS

Les représentations auront lieu durant le mois de mai à Portland (Oregon), Saint-Paul-Minneapolis (Minnesota) et Chicago (Illinois).

changer

TRIBUNE DE CAUX

Revue mensuelle
publiée par le Réarmement moral
Commission paritaire de la presse : N° 62060

Responsable de la publication :

Jean-Jacques Odier.

Rédaction et réalisation : Frédéric Chavanne, Philippe et Lisbeth Lasserre, Daniel Mottu, Nathalie O'Neill, Charles Piguët, Philippe Schweisguth, Evelynne Seydoux.

Administration, diffusion : Nancy de Barrau, Maurice Favre, Hélène Golay, Colette Lorain.

Société éditrice : Editions, théâtre et films de Caux S.A., Lucerne (Suisse).

Imprimerie : Publications Périodiques Spécialisées, 01600 Trévoux (France).

France : 68, bd Flandrin, 75116 Paris.
Tél. (1) 727.12.64.

Suisse : Case postale 3, 1211 Genève 20.
Tél. (022) 33.09.20.

ABONNEMENTS ANNUELS (12 numéros)

France : FF 70 ; Suisse : Fr.s. 24. - .

Belgique : FB 520 ; Canada : \$ 17. - .

Autres pays par voie normale : FF 80 ou Fr.s. 27. - . Pays d'outre-mer, par avion : FF 90 ou Fr.s. 30. - . Prix spécial étudiants, lycéens : FF 35 ; Fr.s. 15. - ; FB 225.

Verser le montant de l'abonnement :

France : à « Changer » (68, boulevard Flandrin, 75116 Paris), par chèque bancaire, ou par C.C.P. 32 726 49 T, La Source.

Suisse : à « Changer », C.C.P. 12-755, Genève.

Belgique : au Réarmement moral, 123, rue Th.-De-Cuyper, Bte 39, 1200 Bruxelles, C.C.P. 000-057 81 60-40 Bruxelles (avec la mention « abonnement Changer »).

Canada : par chèque bancaire au nom de « Tribune de Caux », 387, chemin de la Côte Sainte-Catherine, Montréal, Québec H2V 2B5.

Zone franc d'Afrique : par mandat de 4 250 francs CFA (abonnement avion) ou 3 900 francs (par voie maritime) à « Changer » (68, boulevard Flandrin, 75116 Paris), C.C.P. 32 726 49 T La Source France.

Que veut le Réarmement moral ?

La refonte de la société ne peut s'opérer en définitive que par la transformation des hommes. Tel est le principe.

Une école du changement où les hommes apprennent à rechercher la volonté divine, à respecter les valeurs morales et à les rendre contagieuses. Tel est le cheminement.

Des équipes agissantes s'efforçant d'établir un dialogue fécond là où règne l'antagonisme, de guérir les hommes de leurs préjugés et de leurs haines jusque dans l'arène sociale et politique ou dans les relations internationales. Telle se présente l'action sur le terrain.

Conçu à l'origine et poursuivi depuis plusieurs décennies par des personnes animées par l'idéal chrétien, le Réarmement moral se veut ouvert à des hommes de toutes croyances dans un respect mutuel et en vue d'un combat commun pour un avenir meilleur.

**Des choses
bien assurées :**

winterthur
assurances

Se venger ou guérir

Quand on n'a pas beaucoup souffert, vraiment on ne peut juger les réactions violentes ou passionnelles de ceux sur qui le malheur s'est abattu. C'est pourquoi nous éviterons de commenter les cris de haine qu'a déclenchés l'arrestation de Klaus Barbie.

Il faut reconnaître cependant que l'interminable procès à venir et la soif de vengeance

qu'il affectera d'assouvir ne pourront aller qu'à contre-courant du besoin primordial de l'Europe : la cicatrisation des blessures du passé. Car aujourd'hui encore, ces blessures entravent la marche en avant de notre continent vers l'unité, vers l'affirmation de sa force et de son identité. C'est pourquoi l'on peut dire que le contraire de la guerre, c'est la guérison.

Le rescapé

Fin décembre, l'alpiniste belge Jean Bourgeois était porté disparu lors d'une expédition à l'Everest. Trois semaines plus tard, il réapparaissait en expliquant que, victime d'une chute de

plusieurs centaines de mètres, il avait dû redescendre du côté du Tibet. La nouvelle fit immédiatement le tour des médias. Le 31 janvier, le quotidien suisse de Lausanne

24 Heures titrait en première page : « Le secret du rescapé ». Quel était ce secret ?

« J'ai lu une définition extraordinaire de la chance, expliquait Jean Bourgeois, c'est cette faculté de pouvoir écouter une petite voix intérieure. Je crois que tout est là. Si tu écoutes ta petite

voix, tu vas dans la bonne direction. »

Poussé ainsi en avant, il avait marché seul pendant plusieurs jours : « J'ai fait table rase de toute ma pensée, de mon imagination, ajoutait-il. Toute mon énergie était là pour avancer. Un pas à la fois. »

Méridien

BONNEZAITRES

Deux remarques à propos du premier article sur le mariage intitulé « Lettre à des fiancés ». Une lectrice de la Drôme écrit : « Il est indéniable que le mariage est un choix, mais c'est aussi un choix de ne pas se marier, de « vivre à deux ». La fidélité, l'honnêteté, l'amour, sont présents dans toute relation valable, durable et solide. »

Bertrand et Véronique Schweisguth, auteurs de la « Lettre aux fiancés », préci-

sent : « Le danger consiste à se laisser glisser de l'état de célibataires à celui de concubins et éventuellement à celui d'époux. C'est ce glissement sans rupture, sans avant et après, qui est en cause. La rupture nette entre l'état de célibataire et celui d'époux nécessite la réflexion avant la décision et crée une référence. Dans les moments difficiles, on pourra se retourner vers le jour où l'on aura décidé. »

A TRAVERS CHAMPS

« Pardonne-moi... »

Ce soir-là, ma femme tricotait en suivant distraitemment sur l'écran le « téléfilm » qui lui avait paru, dans le programme du jour, le plus acceptable... De mon côté, j'étais plongé dans la lecture de « Pardonne-moi, Natacha » (1).

J'en étais arrivé au point où le héros du livre, élève-officier à l'Académie Navale de Petropavlovsk et chef d'un petit groupe de ses camarades sélectionnés par la police locale pour leur force physique et leur habileté au maniement de la matraque, avait été chargé d'une expédition punitive contre des croyants.

C'était au mois d'août et la police avait appris qu'un groupe de ces abominables « croyants » devait se réunir clandestinement dans la forêt, au bord d'une rivière, pour un service de baptêmes... Le guet-apens avait été bien préparé et les jeunes mercenaires de la police s'en donnaient à cœur joie, noyant les uns, matraquant à mort les autres, capturant et violant les filles.

C'était insoutenable... J'eus le malheur de lever un instant les yeux vers les fadaises du roman « psychologique » qui mettait aux prises sur l'écran un père et son fils... Violence et veulerie, la juxtaposition de ces deux formes de barbarie moderne m'avait presque fait défaillir...

Et je ne suis pas sûr aujourd'hui que les ennemis de la foi les plus efficaces soient ceux qui ont la matraque à la main...

Philippe Schweisguth

Pardonne-moi, Natacha, Ed. M.C.P.E., B.P. 165, Illkirch-Graffenstaden cedex

Si vous recevez « Changer » pour la première fois...

Vous serez plusieurs centaines de personnes en Belgique, au Canada, en Suisse, en France et au-delà à recevoir à titre gracieux ce numéro de « Changer » ainsi que, dans un mois, le numéro d'avril. Vos noms nous ont été donnés par des abonnés ou par les responsables de la pièce de théâtre *Un Soleil en pleine nuit*.

Vous êtes aussi un certain nombre d'anciens lecteurs qui, pour une raison ou une autre, n'avez pas renouvelé votre abonnement en 1982, à recevoir ces deux numéros.

Publiée par le Réarmement moral (voir au bas de la page ci-contre), notre revue est beaucoup plus que l'organe d'un mouvement. Nous intéressons tout ce qui aide l'homme d'aujourd'hui à comprendre le monde dans lequel il vit, tout ce qui concourt au changement des mentalités, tout ce qui met en mouvement des hommes et des femmes à cause de leur foi et de leur conviction. Nous voulons être un relais des signes d'espoir, un catalyseur des processus de changement.

Nous vous souhaitons bonne lecture et espérons que vous serez nombreux à répondre favorablement à la sollicitation d'abonnement que vous recevrez, avec le nom de la personne qui nous a communiqué votre adresse, dans le courant du mois d'avril.

L'équipe de rédaction

Peut-on inverser la courbe du chômage ?

UNE AUTRE GESTION DU TEMPS

Les suggestions de Willi Haller, co-directeur d'Interflex Daten Systeme (R.F.A.)

« L'inexorable montée du chômage en Europe », titrait récemment *Le Monde*. Et les chiffres inacceptables de défiler : R.F.A. 10,2 % (de la population active), Belgique 11,9 %, Grande-Bretagne 13,8 %. Avec cette ambiguïté supplémentaire : on se demande, pour chacun des pays d'Europe, si les statistiques révèlent la véritable ampleur du mal, tant il est aisé de masquer certaines données.

De toute façon, le chômage n'est plus le phénomène cyclique ou conjoncturel qu'on voulait croire encore il y a quelques années. Il est désormais le miroir de notre mode de vie et des mutations de

notre époque. Les remèdes classiques peuvent tout au plus stabiliser les chiffres. Une révision déchirante s'impose dans notre façon de considérer le travail et de le partager.

C'est ce que propose dans nos colonnes un chef d'entreprise allemand dont nous publions d'une part un exposé des mesures qu'il préconise et, d'autre part, les réponses qu'il a données aux questions de notre rédaction lors d'un séjour qu'il a fait récemment à Paris. Enfin, en encadré, deux exemples précis donnent une idée de ce qui peut se faire dans la ligne de ses propositions.

Depuis longtemps, depuis trop longtemps, le nombre des chômeurs est trop élevé. Il en va de même dans la plupart des pays industrialisés. Partout, les perspectives d'avenir sont inquiétantes.

Les progrès techniques, acquis ou à prévoir, permettent une amélioration considérable de la productivité. Mais ils n'entraînent pas pour autant une augmentation comparable de la consommation et des offres d'emploi. D'où le chômage, excessif, d'aujourd'hui, de demain, d'après-demain. Un chômage qui perdurera tant que nous ne vivrons pas une vraie solidarité.

Le chômage n'est pas un mal passager.

Le secteur tertiaire

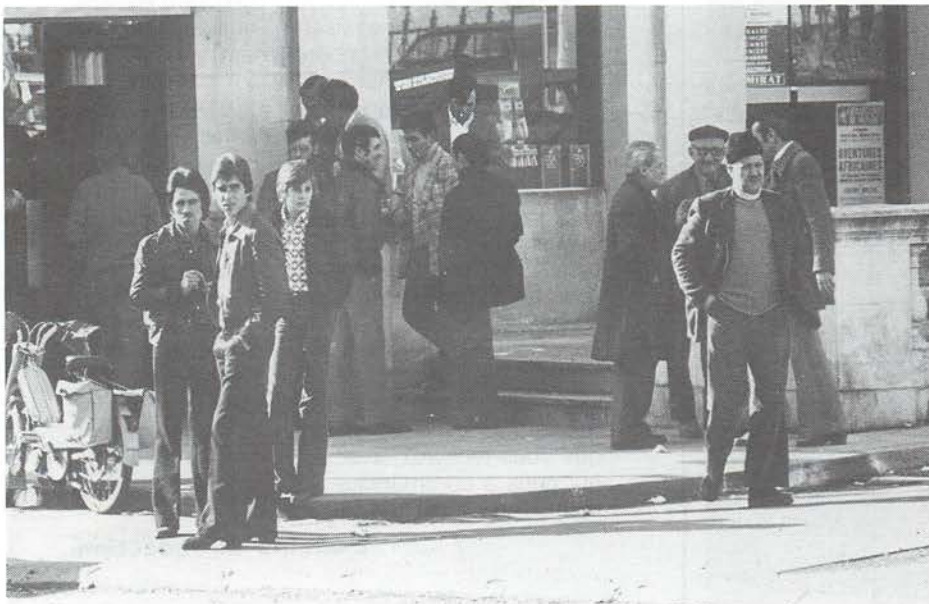
Jusqu'au premier choc pétrolier, les spécialistes ont cru que le secteur des services, le fameux secteur tertiaire, serait le support principal de la croissance. La division du travail au sein de la société, en constante augmentation, ferait de lui le secteur dominant et lui permettrait, pensait-on, d'absorber toute la main-d'œuvre libérée par la mécanisation et l'automatisation du secteur industriel, le secteur secondaire. En réalité, on assiste, en même temps qu'à la diminution des emplois dans le secteur secondaire, à une rationalisation par l'informatisation du secteur tertiaire, qui entraîne, elle aussi, des suppressions

d'emploi. Tout en restant dominant, le secteur tertiaire n'est donc plus créateur d'emplois, d'autant plus que l'activité économique stagne. Ce n'est pas une crise passagère qui se résorbera d'elle-même grâce à la vigueur de l'économie et aux aides gouvernementales. Les solutions doivent être élaborées à deux niveaux : 1) Avec les partenaires sociaux en recourant aux moyens classiques (conventions collectives). 2) Par des initiatives individuelles permettant des innovations que viendraient sanctionner les conventions collectives ou la législation.

Le chômage se développant lorsque le nombre des demandes d'emploi augmente alors que le temps de travail total reste stationnaire, il ne peut être évité ou combattu que par une répartition nouvelle du temps de travail. D'où l'importance de la réduction du temps de travail, qui peut s'obtenir en modifiant les conditions de mise à la retraite, en réduisant la durée de travail hebdomadaire ou en instaurant l'horaire variable.

L'abaissement de l'âge de la retraite

C'est une mesure intéressante car l'aménagement du temps total de travail est d'autant plus facile qu'il porte sur une plus longue période. Ainsi, en avançant l'âge du départ à la retraite ou en prolongeant la durée de la scolarité obligatoire, on retire de la vie active des classes d'âge entières, ce qui a un effet immédiat sur l'emploi. Mais cela pose par ailleurs d'énormes problèmes : où trouver l'argent pour financer ces retraites anticipées ? En Alle-



magne, les caisses de retraite sont pratiquement en faillite. Elles ne disposent en ce moment que d'un mois et demi de réserves. D'autre part, cela peut être considéré comme une injustice vis-à-vis des vieux travailleurs. Car il faut se poser la question de savoir si un départ anticipé à la retraite les rend vraiment heureux.

Par contre, il faut envisager la solution de la mise à la retraite progressive, la retraite à la carte. Aujourd'hui, cela ne peut se faire qu'en deux étapes :

1^{re} étape : plein emploi et pleine cotisation à la caisse de retraite.

2^e étape : non emploi et perception de la pleine retraite.

On pourrait démultiplier ces étapes et opérer une mise à la retraite progressive calculée selon le temps de travail ou selon le salaire. Par exemple :

1^{re} étape : emploi à temps partiel et cotisation complète.

2^e étape : emploi à temps partiel et cotisation partielle.

3^e étape : emploi à temps partiel et interruption de la cotisation.

4^e étape : retraite partielle et emploi partiel.

5^e étape : retraite complète.

De nos jours l'informatique facilite les calculs que cela entraînerait et l'on peut très bien imaginer le salarié de cinquante ans se rendant à sa caisse de retraite et disant : « Je veux me retirer progressivement. Comment pourrait se faire le paiement de ma retraite, et à quelles conditions ? » Le calcul doit être possible selon les vœux du salarié et sans frais administratifs supplémentaires, ce qui est essentiel.

Le salarié peut aussi dire : « Je veux m'arrêter à tel âge et il me faudrait alors telle somme pour pouvoir payer mon loyer et mes dépenses nouvelles. Quel doit être mon rythme de travail à partir de maintenant pour que je puisse parvenir à ce niveau de retraite à cet âge ? »

Ce qui est important, c'est d'introduire le concept de choix individuel.

La réduction de la durée de travail hebdomadaire

La mise en place est plus délicate, puisque la durée d'application est très courte. A mon avis, les mesures françaises se sont soldées par un échec en ce qui concerne leur impact sur l'emploi. Une réduction d'une heure du travail hebdomadaire n'entraîne pas d'embauche. Le chef d'entreprise cherche par tous les moyens à compenser la perte de temps de travail par une productivité accrue. On se contente alors de l'idée que ces mesures

Une autre approche du travail par équipes : réduction hebdomadaire de plusieurs travailleurs par poste.



PHOTOS : David Channer, p. 10 ; Chansina, p. 14 ; Pierre Chavanne, p. 15 ; Documentation française : poulous), p. 7 (Ministère de l'Agriculture, J.-P. Verney), p. 5 (Rhône-Progil/Rhône Poulenc); p. 6 (Unesco-Almasy); Lasserre, p. 7.

repoussent ou rendent inutiles des licenciements dans l'entreprise. Il n'y aura pas eu création de postes nouveaux.

Dans l'Allemagne d'aujourd'hui, une augmentation annuelle des salaires de 5 % est considérée comme supportable. Elle pourrait, sur une période de deux ans, être remplacée par une réduction de temps de travail. On pourrait ainsi aboutir à une réduction à 36 heures hebdomadaires. Dans une économie essoufflée, ce serait pour les chefs d'entreprise une pause salariale bienvenue : une semaine de 36 heures peut se faire en 4 jours. L'entreprise peut fonctionner sur 6 jours (54 heures) avec 3 ouvriers pour 2 postes de travail, ce qui permet en outre une meilleure utilisation de l'équipement. Dans les bureaux, on peut maintenir la semaine de 5 jours, mais avec une différenciation entre les heures de travail et les heures d'ouverture, comme cela se fait depuis longtemps dans le commerce de détail.

Le temps choisi

Nous sommes là dans le domaine du secteur quaternaire, un secteur en pleine expansion, celui où le travail compte pour soi-même, sans être directement lié à la notion de rémunération. C'est le secteur du bricoleur ou du jardinier amateur, de la mère de famille qui travaille à temps partiel, même du chômeur, dont la rémunération n'est pas liée à son activité (sauf dans le cas de travail au noir !). Or nous allons vers une époque où ce secteur occupera la place dominante qu'occupe aujourd'hui le secteur tertiaire. Ce sera la « civilisation des loisirs », la « société post-industrielle », la vie du « temps choisi » pour reprendre quelques formules lancées ces derniers temps. L'on verra apparaître de nouvelles formes de travail : horaires individualisés ; choix du lieu et de la durée du travail ; changement, à la demande, du rythme de travail ; formation à temps partiel parallèle à l'exercice d'un métier ;



Le travail n'est pas forcément lié à la rémunération. C'est l'extension du secteur quaternaire.

réduction volontaire, par solidarité avec les chômeurs, du temps de travail ; années sabbatiques ; postes partagés à deux ou à plusieurs, etc.

Il y a des millions de personnes qui se disent prêtes à travailler à temps partiel. C'est un domaine où la demande dépasse l'offre. Pour l'individu, le facteur temps compte de plus en plus. Les jeunes préfèrent un emploi temporaire à un emploi à temps plein trop astreignant.

En Allemagne, un sondage commandé par le gouvernement, il y a deux ou trois ans, a révélé que deux tiers des salariés se déclaraient prêts à travailler moins et à gagner moins. Même si aujourd'hui, à cause de l'aggravation de la situation économique, ils n'étaient plus qu'un tiers, cela aurait un effet extraordinaire si l'on pouvait honorer leur demande.

Le crédit-temps

Une autre étude réalisée en Allemagne révèle que le « paiement en temps libre » des heures supplémentaires permettrait la création de plusieurs centaines de milliers d'emplois. On touche là à un problème de nature morale posé par l'extension du chômage : comment justifier les heures supplémentaires, le travail par équipe (3 x 8), le travail de nuit et de week-end et, surtout, le surcoût salarial que cela entraîne ? D'autant plus que les dégâts physiques et psychologiques de ces régi-

mes ne sont pas à sous-estimer. En fin de compte, c'est la collectivité qui paie les frais de maladie et d'invalidité, toujours beaucoup plus importants pour ces catégories de travailleurs.

Est-il justifiable de continuer de surcharger de travail un certain nombre de personnes et de les récompenser avec de l'argent alors que des millions d'autres sont sans emploi ?

Or il serait assez facile de cesser de payer en numéraire les heures supplémentaires et les indemnités pour le travail par équipes ou le travail de week-end, et de les créditer en temps. En Allemagne, on pourrait ainsi créer de 300 à 600 000 emplois nouveaux.

Un travailleur de nuit « coûte » 150 % de son salaire de base. Pourquoi ne travaillerait-il pas 3 nuits au lieu de 5 en étant payé pour ces 3 nuits autant que celui qui travaille de jour 5 jours par semaine ? Cela lui permettrait en tous cas d'avoir une vie de famille beaucoup plus normale.

La règle de base devrait donc être le remplacement des boni et des suppléments de salaire par du temps libre.

L'année sabbatique

Elle me paraît essentielle, surtout dans l'enseignement. Tous les enseignants auxquels j'en ai parlé y sont favorables, quelles que soient les modalités : un an sur six, ou un an sur sept (l'année sabbatique classique), tout est envisageable. Qui ne souhaite avoir plus de temps disponible, que ce soit pour construire sa maison,

pour voyager, pour étudier ! Serions-nous trop stupides et trop rigides pour répondre à cette attente ?

Dans les Midlands, en Angleterre, une expérience intéressante a été réalisée : les enseignants peuvent choisir, en étant payés à 80 % de leur salaire, un rythme de cinq ans : quatre ans à temps complet, puis une année sabbatique. Chaque fois que quatre enseignants choisissent cette formule, il est possible d'en engager un cinquième. Pour mon pays, cela serait capital : nous avons aujourd'hui 30 000 enseignants au chômage. Ils seront 150 000 dans quelques années.

Conclusion

Bien qu'indispensables, ces changements ne seront pas faciles, ne serait-ce qu'à cause des résistances dans les syndicats, dans la maîtrise et chez les chefs d'entreprise. Mais ils sont conformes aux orientations chrétiennes : renoncer à son intérêt propre, être prêt aux sacrifices par solidarité avec les plus démunis.

Les nations industrielles ne peuvent plus, comme dans le passé, et comme le souhaitent certains, sortir de la crise par le surarmement et la guerre.

« Une vie non maîtrisée aboutit à la mort et développe de puissantes forces de destruction », a dit le philosophe autrichien Friedrich Heer. Qui ne résoud pas ses problèmes court le danger de devenir destructeur. Mais là où est le danger, là aussi est la perspective d'action, l'élément salvateur.

Willi Haller

Une interview de Willi Haller

Changer : Vous semblez très alarmiste sur l'évolution du chômage en Allemagne et dans le reste du monde.

Willi Haller : L'Institut fédéral du Travail à Nuremberg a publié en 1980 un rapport prévoyant que l'Allemagne atteindrait les cinq millions de chômeurs durant les années quatre-vingt. Il y a trois facteurs à cette aggravation :

- 1) Dans les cinq ans qui viennent, deux millions de demandeurs d'emploi vont arriver sur le marché du travail : c'est l'arrivée des classes fortes, nées au début des années soixante. Leur nombre dépasse celui des départs à la retraite d'ici à 1990.
- 2) Le progrès technique porte un coup dur au marché de l'emploi. Il est prévu que dans le secteur bancaire, à cause de l'informatisation, les emplois vont diminuer de 50 % dans les dix ans à venir.

3) Au niveau mondial, les pays représentant des marchés potentiels (tiers monde, pays de l'Est, Amérique latine) semblent condamnés à la banqueroute tant ils sont endettés. Qui donc absorberait un regain de production des pays occidentaux ?

– Comment les syndicats allemands réagissent-ils à vos idées sur la réduction du temps de travail ?

– En public et officiellement, ils sont contre. En privé, ils admettent qu'il n'y a pas d'autre solution. Il y a quelques années, les responsables du syndicat de la métallurgie (I.G. Metall) semblaient ouverts à ces idées et ils ont même fait des propositions, mais elles n'ont suscité aucun écho et ils y ont renoncé. En fait, ils s'opposent à l'idée du choix de l'individu quant à l'usage de son temps. Cela va à

l'encontre de leur politique de conventions collectives, de vastes contrats au niveau de toute une profession. Mais nous entrons dans une époque, avec le développement du secteur quaternaire, où l'homme doit décider par lui-même de ce qu'il attend de la vie, de la façon dont il pourvoira à ses besoins, matériels et autres. Les syndicats doivent s'y faire et c'est très dur pour eux. Que de discussions j'ai eues avec leurs représentants! « Jusqu'à présent, vous avez signé des contrats pour vos membres prévoyant des solutions standard, applicables à chacun, leur disais-je. Mais l'avenir exige un simple cadre de règles à l'intérieur duquel les gens doivent pouvoir faire leur propre choix. Aujourd'hui, les syndicats allemands revendiquent des augmentations de salaire de 7,5 %. Autrement dit, il est impossible d'envisager avec eux une augmentation de 5 % payée en temps. C'est donc une question de volonté politique et, pour l'instant, personne en Allemagne n'a cette volonté.

- Et l'encadrement ?

- Déjà pour le chef d'entreprise, c'est une solution de facilité de savoir que ses salariés sont présents de telle heure à telle heure. Il ne songe pas à chercher de nouvelles solutions. Quant aux agents de maîtrise et aux chefs de service, ils constituent le principal obstacle à ces idées. Ils aiment arriver le matin, voir tous les dos penchés sur les machines, la discipline bien établie et pouvoir se dire : « Tout va bien ». Mais si Untel vient à 7 h et Untel à 10 h, si tel poste de travail est inoccupé tel jour etc., pour eux, c'est la pagaille!

Il faut se débarrasser du vieux concept : un homme - une tâche.

- C'est donc une question de formation des hommes, qu'il faut rendre plus responsables face à ces nouvelles exigences ?

- Le problème n'est pas là. C'est une



« Chacun à sa machine, tout va bien. » Est-ce l'objectif essentiel ?

question de pouvoir. Pour éviter que ces nouvelles formules de temps partagé ne soient exploitées à son profit par le chef d'entreprise, le pouvoir doit être entre les mains du conseil ouvrier (1) et non de celles du syndicat, de façon que le travailleur soit soutenu sur place par le conseil. Quant aux syndicats, ils doivent jouer le rôle de prestataires de service vis-à-vis du personnel de l'entreprise.

- Cela entraînera bien des changements de mentalité...

- Oui. Il faut passer de la compétition à la coopération. Il faut introduire des structures d'équipe, de façon que A puisse dire à B : « Je suis absent demain, peux-tu assurer ma responsabilité ? » Si nous sommes trois sur deux postes, l'un de nous peut dire aux autres : « L'an prochain, je réduis à 50 %, pouvez-vous augmenter votre pourcentage pour me permettre de partir en congé sabbatique ou pour que je puisse construire ma maison ? » Il suffit de s'y prendre assez tôt, d'en discuter, et on trouve la solution.

- Parmi les formules que vous préconisez, lesquelles avez-vous déjà appliquées dans votre propre entreprise ?

- La règle de base, c'est que chacun peut

travailler selon l'horaire qu'il choisit. Naturellement, cela peut changer d'année en année. Il est vrai que nous jouissons d'une situation idéale. J'ai créé l'entreprise il y a huit ans et, à 48 ans, je suis le plus âgé ! Le personnel est surtout composé de jeunes qui savaient à l'avance ce que nous faisons et qui nous ont choisis autant que nous les avons choisis, bien qu'ils gagnent parfois moins chez nous qu'ailleurs. Autrement dit, les attitudes mentales sont favorables.

Par exemple, nous autorisons les membres de notre personnel à prendre du temps pour la construction de leur maison. Car de nos jours, pratiquement plus personne ne peut se payer le luxe de se faire construire entièrement sa maison par un entrepreneur.

Il faut donc faire une partie du travail soi-même. Même avec une réduction de salaire on y gagne, car la perte de revenu ne représente qu'un tiers ou un quart de ce qu'il y aurait à payer à un entrepreneur (nos employés ne perdent que 10 DM de l'heure, alors que, dans le bâtiment, un ouvrier coûte de 30 à 40 DM de l'heure).

Il y a eu aussi le cas du salarié qui m'a dit : « Je voudrais travailler à la construction de ma maison, mais je ne peux pas réduire mon revenu. Puis-je m'endetter en heures de travail ? » Nous avons été d'accord et il a contracté envers l'entreprise une dette de 200 heures (soit plus d'un mois de travail) à rembourser en l'espace d'un an. Il prenait quelques heures par ci, quelques heures par là, selon le temps ou selon les besoins. Ce fut un effort pour ses collègues, mais l'esprit étant bon, cela a été possible.

Récemment, un de mes cadres a été abandonné par sa femme et s'est retrouvé seul avec sa petite fille. Il tenait à bien s'occuper d'elle, surtout durant les premiers mois. Il a demandé à travailler à 75 % durant six mois, ce qui lui a été accordé, et il a dû rattraper ce temps dans les six mois suivants.



Du crédit-temps pour pouvoir travailler à la construction de sa maison.

Suite en page 12

Lettre à un couple en stagnation

par Jean-Jacques et Marie-Lise Odier

Après les lettres adressées à des fiancés et à de jeunes époux, nous publions aujourd'hui notre troisième texte sur le mariage.

Chers Pierre et Odile,

L'amitié que vous nous témoignez nous encourage à vous adresser cette lettre. Peut-être la trouverez-vous un peu trop franche.

Entre deux portes, parfois, comme si cela n'avait pas d'importance, l'un ou l'autre d'entre vous avez lancé quelques remarques en notre présence sur vos relations conjugales. Oh ! ni l'un ni l'autre, vous ne voudriez concéder qu'il y a crise ou difficulté sérieuse. On s'habitue aisément à une certaine routine. Même à la médiocrité. En perdant l'espoir que l'autre puisse vraiment changer sa façon d'être, on s'installe progressivement dans un statu quo où chacun se borne à justifier sa propre conduite. Non pas que, dans votre cas, cette conduite soit excentrique ou blâmable ; à moins de manquer de perspicacité, nous vous croyons fidèles. Mais résignés.

Or vous êtes croyants tous les deux, vous avez la saine ambition de faire du bien autour de vous. Tout devrait vous porter vers une vie de bonheur et de don de soi. Que se passe-t-il donc ?

Des avancées successives

Nous aurions l'impression de trahir notre amitié si nous ne vous disions pas que votre mariage nous apparaît comme en panne, en stagnation. Or l'immobilité ankylose vite. Et nous croyons que la caractéristique essentielle d'un mariage, c'est le mouvement, la progression. A 45 ans, à 50, à 60 ans, on peut encore se découvrir l'un l'autre. Même si les années de ressort maximum sont derrière vous, comme elles sont derrière nous, vous pouvez encore vous révéler de façon totalement inattendue, nous en sommes certains.

Un ami, qui avait alors dépassé la cinquantaine, nous a beaucoup appris. Il savait que Dieu attendait de lui, dans les six

ou douze mois suivants, qu'il devienne véritablement différent, en compassion, en fidélité au Christ, en esprit d'initiative. Il comptait sur ce changement comme étant la prochaine étape de son existence, suivie à son tour par d'autres avancées.

Bien sûr, quand on se sent bloqué dans son propre cheminement ou dans sa relation la plus intime, on ne sait parfois pas où se tourner. On en vient à espérer qu'un changement de situation, de résidence, ou alors un miracle de la Providence, change soudain la donne.

S'étant trouvé un jour devant un tel blocage, l'un de nous deux a reçu d'une tierce personne ce simple conseil : « Décide aujourd'hui de donner le meilleur de toi-même à tous ceux que tu rencontres, à commencer par ton conjoint. Demain, fais de même, mais mieux ! » L'avis semblait puéril. Il fut décisif.

A l'immobilisme, cependant, il y a parfois des raisons plus profondes. D'abord une certaine lassitude du partenaire, à laquelle, après dix ou vingt ans de mariage, peu de nous échappent. Toutefois notre propre expérience nous a donné la certitude que toutes nos insuffisances, toutes nos médiocrités, tous nos défauts, ceux-là même qui exaspèrent ou accablent notre conjoint, peuvent être l'objet d'une communication réelle au sein du couple. Nos natures, c'est évident, ont leur propre inertie, et nous en sommes terriblement conscients pour nous-mêmes. Mais la volonté partagée d'aider l'autre sur ses points de plus grande faiblesse est la condition indispensable d'une marche en avant.

« Dis-moi où tu trouves que j'ai besoin de changer »

Un mari l'avait bien compris qui, faute de voir ses propres imperfections, s'était aventuré à demander un jour à sa femme : « Dis-moi où tu trouves que j'ai besoin de changer. » Appel qui n'est pas resté sans réponse ! Il a même été le point de départ d'une dynamique commune qui s'est répercutée, de façon inattendue, sur la vie de leur pays à une heure de crise nationale.

Un autre couple a vu aussi son union galvanisée lorsque la femme a dit à son mari : « Je t'aime tel que tu es, mais je lutterai pour que tu deviennes l'homme que Dieu veut que tu sois. »

Dans les raisons de blocage, il y a aussi ce mal insidieux, souvent inconscient, qu'est la perte du respect de l'autre. A force de vivre ensemble et de se connaître, on en arrive à ne plus finir ses phrases, à ne plus écouter l'autre jusqu'au bout, à parler à travers murs et cloisons, sachant que le conjoint n'entend rien (ce qui, hélas, n'empêche pas de continuer !). Bref, les égards les plus élémentaires se volatilisent. Si, au moment propice, l'un des partenaires n'a pas le courage de dire simplement, et sans acrimonie, ce qu'il ressent, il est probable que cette relation ne peut que se dégrader.

L'immobilisme peut provenir aussi de façons différentes de considérer la sexualité. « Je vis comme un moine », nous confiait, non sans quelque dépit, un ami qui faisait allusion au peu d'empressement de son épouse sur le plan des rapports conjugaux !

Nous n'allons pas vous demander comment cela se passe dans votre propre couple, Pierre et Odile, mais nous pouvons vous dire ceci : s'il y a la moindre divergence de vues, parlez-en ! Réservez des moments où vous essaieriez sincèrement de vous dire comment vous envisagez la sexualité dans votre

couple, même si, parfois, vous ne savez pas vraiment ce que vous pensez (c'est une grande spécialité des hommes qui ont, à cet égard, une pudeur à parler de leurs sentiments comme s'il s'agissait d'une faiblesse). Prenez le temps de la réflexion commune et laissez remonter à la surface tout ce qui a été enfoui dans les profondeurs de la routine.

La sexualité a été promue, depuis une quinzaine d'années, à une place de choix dans la vie du couple. Comme si tout, en définitive, tenait à l'entente des corps. Reconnaissons que cette idéalisation du plaisir, qui a donné lieu à un véritable matraquage dans les médias et les livres, n'est pas étrangère au peu de cas que les Églises ont fait, dans le passé, de la sexualité dans le mariage. Mais elle aboutit, comme le soulignait bien H.L. de Biéville dans un article du *Christianisme au XX^e siècle*, à une « exaltation de l'ego » et conduit les hommes « à accepter les thèmes les plus aliénants de l'idéologie du temps ». Plus ou moins consciemment, nous sommes tous un peu grignotés par cette grande campagne publicitaire. Nous ne nions pas qu'elle puisse, à l'occasion, libérer certaines personnes d'idées toutes faites, qui représentaient pour elles une sécurité et un moyen facile d'éviter les problèmes délicats. Mais nous aimerions vous dire très simplement quelle a été notre expérience. Quand on atteint dans le couple une certaine intimité spirituelle, on ressent alors beaucoup moins le besoin d'une intimité physique. L'intimité spirituelle n'est certes pas facile à découvrir. Nous sommes loin de la ressentir tout le temps. Mais nous savons que, si nous voulons, nous pouvons la trouver. Sans elle, nous ne pourrions pas vivre le degré de discipline que nous avons librement accepté dans notre vie à deux.

L'intimité spirituelle n'est pas un sentiment d'euphorie que procurerait automatiquement l'amour réciproque. Elle est la résultante d'une grande franchise mutuelle animée par la prescience que chacun peut avoir de la grandeur de l'autre. Elle requiert aussi la recherche toujours renouvelée d'un objectif qui dépasse notre vie de couple et qui l'enrichisse.

Ce qui soude le plus

L'objectif extérieur, ce n'est pas seulement la vie associative, l'engagement dans la ville ou le quartier, si importants soient-ils. Ce n'est pas seulement la préoccupation que l'on peut avoir de venir en aide aux défavorisés, aux paumés de la vie. Ce qui soude le plus un couple, nous pouvons l'attester, c'est un souci commun de la vie spirituelle de ceux qui croisent nos chemins, des bien portants, de ceux qui sont les forces vives de notre entourage. Ce sont eux qui, épaulés, stimulés, feront un monde meilleur.

Prenons un exemple. Nous avons rendu visite, il y a quelques jours, à un élu de notre région. Manifestement, il a apprécié notre sollicitude, le fait que nous allions le voir non pour lui demander quelque chose, mais pour lui donner quelques idées qui pourraient le soutenir dans une action constructive qu'il avait entreprise. Parce que nous avons préparé et fait cette visite ensemble, elle a eu la vertu de nous aiguillonner, à notre tour, dans notre vie de couple, plus que nous aurions pu l'imaginer.

Ainsi notre train-train quotidien, comme les objectifs extérieurs, l'éducation des enfants, la sexualité comme les conflits qui surviennent, peuvent devenir des sujets normaux de dialogue du couple, s'ils sont perçus comme des occasions

de rapprochement plutôt que comme des problèmes.

Il est vrai que chez certains couples, l'idée même d'aborder les sujets vifs ou intimes paraît dépasser les bornes du possible. « Je ne puis rien dire sur moi-même, disait une femme, sans que mon mari ne ricane ou se mette en colère. » L'inverse existe aussi.

Il y a donc lieu de fixer au dialogue conjugal un certain nombre de conditions : on peut parfaitement décider que l'on n'acceptera pas que l'un ou l'autre élève la voix ou utilise le moyen des larmes ; que l'on se refusera à juger l'autre pour ses sentiments, ses idées ou son aveu. Il est parfaitement possible en effet de désapprouver le comportement ou la façon de penser de son conjoint sans y voir pour autant une raison de cesser le dialogue.

La dignité du couple

Nous n'avons pas parlé des enfants, les vôtres étant maintenant en voie d'émancipation, heureuse semble-t-il. Vous avez su ne pas les protéger ni leur présenter le modèle du couple parfait, sachant bien que, même si la perfection ne trompe personne, elle peut cependant écraser l'enfant.

Un dernier mot, Pierre et Odile, sur la dignité du couple. Dans les nombreux ouvrages qui traitent de la vie à deux, de nos jours, cet aspect n'est pas suffisamment souligné. A une époque où l'on semble vivre, pour utiliser une expression à la mode, au ras des pâquerettes, il est bon de se retremper aux sources chrétiennes du mariage. C'est là qu'on trouve les plus belles pages sur la dignité de l'homme et de la femme. Les citations que nous ferons ici sont tirées de deux ouvrages, l'un français, l'autre d'origine allemande. Elles se passent, à notre avis, de commentaires.

De la fidélité : « La fidélité est un fruit de l'espérance, elle introduit dans la vie de l'autre la possibilité d'espérer. (...) Dans la fidélité jusqu'à la mort, chaque conjoint rend proche, dans le vécu quotidien de l'autre, l'amour du Christ dont rien ne peut nous séparer. » (1).

Des sources de vie : « Les époux chrétiens ne vivent pas seulement des réserves de leur propre grandeur d'âme, mais encore de l'inépuisable puissance de réconciliation qui jaillit de la Croix. » (1).

De l'éducation des enfants et de l'ouverture sur l'extérieur : « Vous avez mission pour former des hommes libres, doués de sensibilité morale et de sens critique, des hommes capables de discernement, des hommes capables de percevoir leur responsabilité et de travailler à l'amélioration de la condition humaine ainsi qu'à la sanctification du monde. Il vous appartient d'apprendre à infuser de l'amour dans toutes les relations interpersonnelles. Ainsi l'amour ne restera pas replié sur lui-même, il s'ouvrira sur la communauté. » (2).

Nous pensons, Pierre et Odile, que ces phrases ne vous laisseront pas indifférents, comme elles nous ont touchés nous-mêmes. Nous restons à votre disposition pour tout prolongement que vous désireriez donner à cette lettre.

Très amicalement,

Jean-Jacques et Marie-Lise

1) Document du Synode commun des diocèses allemands, 1971-75, traduits et présentés par Bernard Franck sous le titre *Famille, mariage, sexualité dans une perspective chrétienne*. Beauchesne, 1980.

2) Aujourd'hui la famille, Synode des évêques français, 1980. Le Centurion, 1981.

François d'Assise dans nos vies

Quelques témoignages après trois ans de tournée théâtrale

Depuis trois ans, des dizaines de milliers de personnes, en France, en Suisse, en Belgique et aux Pays-Bas, ont assisté aux représentations du spectacle de Hugh Williams dans lequel Michel Orphelin fait revivre, par le mime et la chanson, l'étonnante figure de François d'Assise. Certes, on ne pourra pas toujours savoir comment ont germé et levé dans les cœurs les graines semées de soirée en soirée. Toutefois, nous avons pu recueillir quelques échos de ce que

le spectacle a représenté pour certains, telle cette religieuse franciscaine qui écrivait après une représentation dans sa ville : « Nous qui faisons vœu de pauvreté, nous avons tellement de mal à la vivre vraiment comme l'entrevoyait saint François. Cela m'a fait faire un véritable examen de conscience. » Nous reproduisons ci-dessous des témoignages de quelques spectateurs et de deux membres de l'équipe accompagnant Michel Orphelin.

Le droit d'être aimée ?

L'été dernier, j'ai vu *Un Soleil en pleine nuit*, la pièce qui retrace la vie de saint François d'Assise. Sainte Claire y exprime à François, à un moment donné, son désir d'abandonner tous ses rêves, tous ses plans personnels pour l'aider à reconstruire l'Eglise. Et François d'entonner alors le chant qui suit :

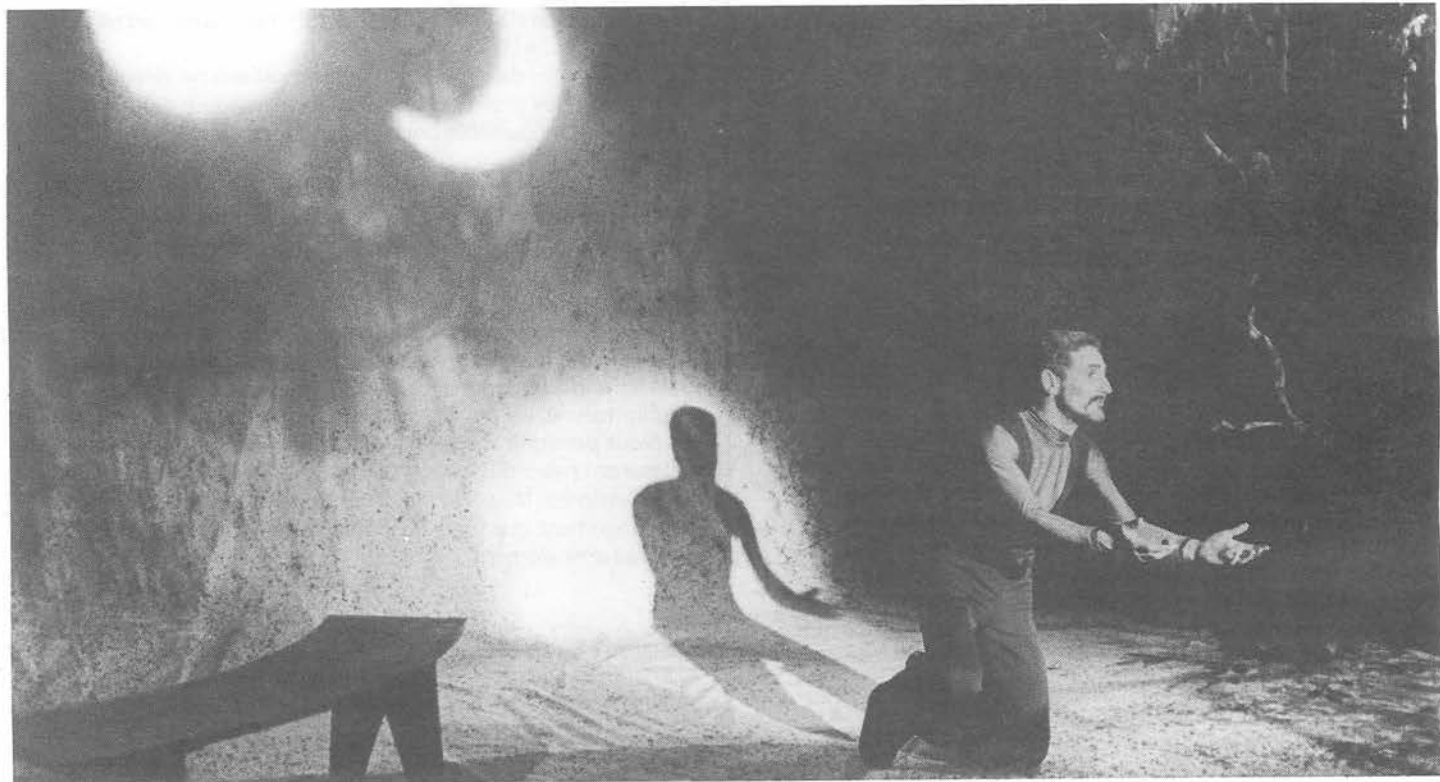
*Claire,
Si jeune, libre et fière,
Tu vas payer quel prix
Pour vivre une autre vie ?
Claire,
A l'âge où l'on veut plaire*

*Sais-tu bien aujourd'hui
Ce que tu sacrifies ?
Rêves d'amour
L'objet de tendre affection
Bien protégée,
Heureuse d'être aimée...*

J'ai fondu en larmes, tentant vainement de m'arrêter, et à la fin je suis sortie à toute vitesse de la salle pour pouvoir être seule. Mais je n'étais pas seule : j'avais l'impression que Dieu était là, tout près de moi. Je Lui ai parlé jusqu'aux petites heures du matin. J'ai passé en revue tout ce à quoi je m'accrochais dans l'existence, moi qui deux ans auparavant avais décidé de donner toute ma vie à Dieu. Je m'étais pourtant réservé le droit d'offrir aux

autres une image avantageuse de moi-même : le droit de me reposer si j'en avais envie, le droit d'être vigoureuse et équilibrée. Comment Dieu osait-Il prétendre m'ôter ces droits ? C'était comme s'Il me disait : « Tu as raison, ces droits m'appartiennent. Mais ne complique pas les choses. Aujourd'hui, je te demande de céder sur un seul point : le droit d'être l'objet de l'affection de quelqu'un, celui d'aimer et d'être aimée. » C'était plus que ce que j'étais prête à abandonner. Pour la première fois de ma vie, j'ai dit « non » à Dieu.

A partir de ce moment, je me suis rendu compte que ma relation à Son égard prenait un autre tour : j'étais consciente de la compassion qu'Il me portait : je savais



qu'Il comprenait mes difficultés et que, parfois, Sa colère montait devant mon obstination. Il me fit comprendre que c'était à mon propre étalon que j'avais forgé les principes selon lesquels je tentais de vivre : « Tu peux tout faire tant que tu n'éprouves pas de sentiment de culpabilité ; arrête-toi quand tu la sens poindre. » J'avais voulu croire que j'aimais Dieu, que le Le révérais et que je Le craignais ; il était évident que je n'y étais jamais arrivée. Mon désir d'aimer et de respecter l'autre n'avait été qu'un faux. Je n'en étais pas satisfaite et pourtant j'aspirais à me donner corps et âme.

« Quand on veut combattre Dieu, Il est presque toujours gagnant. » Cette phrase d'une amie me revint à l'esprit. Une semaine plus tard, je retournai voir la pièce. Dieu fut effectivement gagnant. Cette fois-ci l'émotion avait disparu, c'était d'une transaction qu'il s'agissait : « Mon Dieu, prends ce que tu veux, je T'appartiens. » La paix revint, mais, avec elle, un sentiment de vide, une souffrance, qui faisaient encore plus mal que le combat qui avait précédé. Mon esprit se porta vers ceux dont le pays est en guerre, dont le foyer est brisé, et ceux qui ont perdu quelqu'un de cher : ma souffrance, comparée à la leur, était infime. Je parlai à Dieu, je Lui hurlai presque. Puis, comme à mon insu, la réponse se fit entendre, paisible : « Moi, je te donnerai mon amour. »

Voilà donc le cadeau qu'Il souhaitait me faire ; tant que je n'avais pas lâché ce qui en prenait la place. Il en avait été empêché. Je ne L'avais pas laissé me donner la joie et l'amour pour autrui comme Il le souhaitait. Très vite après, cependant, Il me rappela que cet amour, tout cadeau qu'il était, n'avait rien d'une pure abstraction et qu'il n'était pas facile à vivre. Mon rôle consiste à obéir à Dieu et à ne pas laisser mon cœur s'attacher à ce qui m'empêche d'aimer mes proches et ceux que je rencontre.

Lindy Drew (Australie)

Une école de la foi

En 1980, lors d'une réunion à Paris, j'ai entendu Michel Orphelin interpréter quelques chants de *Un Soleil en pleine nuit* puis exprimer le souhait de voir se constituer une équipe pour l'aider à présenter son spectacle.

A l'époque, je travaillais comme secrétaire dans une organisation internationale à Paris et je jouissais pleinement de mon premier salaire et de mon indépendance. En écoutant Michel Orphelin, je me suis dit que sa pièce était faite surtout pour la France lorsque soudain j'ai été frappée par l'idée que je pourrais moi-même faire partie de son équipe.

L'idée ne me laissa plus en paix et brûla en moi durant trois jours d'affilée. J'écrivis alors à Michel Orphelin, lui expliquant ce que je ressentais. Il a dû être fort surpris car, à l'époque, il me connaissait à peine. Lors du dîner que je pris chez lui et sa femme, il me dit simplement qu'il ne pouvait pas prendre la décision à ma place et que c'était à moi de déceler la volonté divine !

A l'école, j'avais été très perméable à toutes les idées à la mode, mais en famille, j'étais tout autre : d'accord pour accompagner les parents à l'église le dimanche matin, mais pourvu que je puisse agir à ma guise le samedi soir ! J'avais taillé mon christianisme à l'aune du mode de vie que j'avais choisi.

Retournement

Il me fallut donc faire un bon travail d'introspection, beaucoup prier, mais aussi laisser Dieu me répondre. Après une dure bataille intérieure qui se prolongea plusieurs mois, je me suis « retournée ». Je ferai ce qui Le servirait au mieux : continuer mon travail ou accepter l'insécurité de tout donner pour la pièce. Dans la paix intérieure qui suivit, je ne me suis même pas aperçue que s'installait en moi la brûlante conviction de démissionner et de me mettre au service de *Un Soleil en pleine nuit*.

Partir en tournée avec saint François d'Assise et cette pièce, quelle école de la foi ! Pour commencer, il m'a fallu rétablir la communication avec mes parents. Ils ne savaient pas grand chose de ma vie « mondaine ». Il fallait que je les informe des pressions qui s'exercent de nos jours sur les jeunes. Ce fut une humiliation de leur écrire et, de leur côté, ils furent blessés par ma lettre. *Leur* fille ! C'est à Christ que nous avons dû demander la force du pardon, que nous n'avions pas en nous. Maintenant, malgré la distance qui nous sépare, nous nous soutenons les uns les autres et, ces dernières années, leurs encouragements m'ont beaucoup aidée.

L'épreuve la plus difficile, sans doute, aura été de vivre sans revenu régulier. J'étais toujours assurée du pain et du logis, certes, mais il y a d'autres besoins : les timbres, les coups de téléphone, le dentifrice, l'autobus... Si j'ai eu le nécessaire, cela a toujours été grâce à la sollicitude d'amis attentifs. Pour certains, cela peut paraître très excitant de partir sur les routes « sans monnaie à mettre dans sa ceinture, ni sac, ni deux tuniques, ni sandales, ni bâton ». Pas pour moi. J'aime aller de temps en temps au cinéma, porter de jolies robes, acheter des revues, des disques et, surtout, pouvoir faire des cadeaux ! Je ne me sens pas appelée à une vie de grande austérité. Le monde mo-

derne est ce qu'il est et je veux prouver qu'on peut en faire partie et jouir de la vie sans être pris par le matérialisme. L'essentiel, c'est de pouvoir partager tout ce qu'on a avec les autres. « Donnez et vous recevrez » : voilà qui s'applique autant aux biens de ce monde qu'à l'amour ! Si je vais voir un film, c'est pour y emmener quelqu'un qui a besoin de se changer les idées. Mon argent, mon temps, mes amitiés, j'aime les partager. La gestion de mes biens, cela consiste à les utiliser pour Dieu, pas pour moi toute seule.

Nous avons eu beaucoup de travail et peu de temps libre ! Mille et une choses à faire, des gens à aller voir, et cet anniversaire qu'on oublie ! C'est alors le moment de s'arrêter, et de se demander si on agit par devoir ou pour servir le Seigneur. Si la réponse est claire, la sérénité et la joie remplacent la tension.

Il y a quelques mois, j'ai commencé à m'inquiéter pour l'avenir. *Un Soleil en pleine nuit* m'avait introduite à une vie nouvelle. Qu'allais-je faire après ? Redevenir secrétaire à temps plein me paraissait étouffant, mais je n'avais pas de quoi faire une carrière d'artiste ! L'avenir semblait ne contenir aucune promesse de bonheur. Heureusement, je savais qu'il y avait à la vie une autre dimension. J'étais si préoccupée par l'avenir que j'en oubliai de me donner à l'instant présent. Me remémorant mon premier « appel », je pris conscience qu'il devait y avoir un plan, le plan divin pour ma vie. Déjà mes rêves d'étudiante s'étaient réalisés : voyager, avoir une activité qui me permette de rencontrer des gens. Le mariage ? Cela ne satisfierait qu'une partie de moi-même. Pourquoi vouloir savoir quelle allait être la route ? Ma vie Lui est donnée. Il sait mieux que moi ce dont j'ai besoin. Et Il a un plan pour le monde, un plan dans lequel je veux m'inscrire.

Jour après jour, j'irai là où Il m'envoie...

Susan Richards (Angleterre)

Pauvreté sans honte

Alors qu'en Tunisie, nous avions un grand appartement, une fois arrivés en France, nous avons été très petitement logés et très mal installés. Pendant des années, j'avais une telle honte, longtemps invouée, que je n'osais inviter quiconque chez moi. Pendant onze ans, nous n'avons pas cessé de chercher un autre appartement. Enfin, le jour où nous en avons trouvé un, qui était d'ailleurs assez grand, j'ai commencé à « m'installer » et à savourer le plaisir du confort en rejetant l'image du passé, l'image de la pauvreté.

Suite en page 15

WILLI HALLER (fin)

Certes, il y a ceux qui veulent profiter, prendre des heures ou des jours sans consulter leurs collègues. C'est un problème pour l'employeur : celui-ci voudrait tout son monde quand il y a beaucoup à faire et le libérer quand il y a moins à faire. Pourtant, ça peut marcher.

– **Comment en êtes vous venu à ces préoccupations ?**

– Par le biais du « Flexitime », le procédé d'horaires variables que j'avais lancé il y a quatorze ans, au moment de la forte croissance, alors que tout le monde, dans un grand élan d'optimisme, pensait qu'en changeant certaines structures, on forge-

rait le paradis sur terre. Aujourd'hui, on sait que rien ne changera sans un changement des cœurs. J'ai beaucoup voyagé, au Japon, en Amérique du nord, en Europe, pour répandre l'idée des horaires variables. Puis, dans les années soixante-dix, avec le chômage, il a fallu voir la réalité.

En Allemagne, le chômage s'est installé il y a six ou sept ans, mais personne n'a voulu y faire face. J'en suis maintenant au point où je ne peux plus m'occuper de ces choses par la bande, à côté de mon travail de chef d'entreprise. Le problème est si grave qu'il faut agir. Je vais donc quitter ma situation et lancer une association pour le travail partagé. Il faut faire démarrer les choses à la base. Nous devons nous adresser à la conscience

Deux exemples

En temps qu'ingénieur-conseil spécialiste des horaires variables, M. Haller a déjà aidé plusieurs entreprises à instituer le temps partiel. Il en donne ici deux exemples :

Il y a quatre ans nous avons institué l'horaire à la carte dans un grand magasin de Munich employant mille personnes. Tout le monde en est très satisfait. Avant que nous n'introduisions le projet, 70 % du personnel travaillait à plein temps et le reste à mi-temps. Aujourd'hui, c'est l'inverse : deux tiers des membres du personnel travaillent à temps partiel (toutes les combinaisons possibles sont représentées) et un tiers seulement à temps plein.

Toutes les questions de charges sociales sont prévues dans le contrat. Il n'y a eu problème que pour l'assurance-chômage de ceux qui travaillent à moins de 50 %, car elle n'est pas prévue par l'Etat dans ces cas-là. Mais il s'agissait uniquement de femmes dont les maris étaient de toute façon couverts par cette assurance.

Evidemment, le climat de l'entreprise était très bon depuis le début et cela a facilité la mise en place du nouveau système. Pour commencer, on m'a invité à m'adresser à tout le personnel. Dès la discussion, j'ai senti qu'il y avait là de la vie, que les gens prenaient l'affaire au sérieux, qu'il n'y avait pas de confrontation. Tout a été fait avec des groupes de travail.

Par ailleurs, à Stuttgart, nous avons aidé à se réorganiser une administration qui connaît deux périodes de pointe par an. Autrefois, cette administration engageait du personnel intérimaire qu'elle renvoyait par la suite. Deux fois par an, c'était la même routine, accompagnée d'une paperasserie importante : embauche, licenciement, embauche, licenciement, etc.

Nous avons proposé que soit offert à cette catégorie de personnel un contrat

permanent, à 50 ou 60 % de temps. Maintenant, ces personnes travaillent par à-coups : trois mois à temps plein, trois mois de chômage technique etc., ainsi de suite. Mais elles reçoivent un salaire régulier tout au long de l'année (50 % d'un plein salaire sur une base de six mois). Ce qui est nouveau, pour elles, c'est qu'elles jouissent de la sécurité de l'emploi et des couvertures sociales. Pour l'employeur, le coût supplémentaire en charges sociales est inférieur au coût administratif de la méthode précédente (embauches et licenciements successifs) et ce personnel est plus stable et plus heureux.

Il y a eu un problème pour l'assurance-maladie, car celle-ci ne joue plus pour quelqu'un qui reste sans travailler durant plus de six semaines. Nous avons alors négocié avec les responsables de l'assurance-maladie en leur faisant valoir qu'ils ne pouvaient pas se mettre en travers d'une nouvelle méthode d'organisation du travail. Il a fallu que je les menace d'en parler à la presse pour que j'obtienne une dérogation ! Ces personnes ont donc l'assurance-maladie comme si elles travaillaient à plein temps, mais avec une cotisation calculée avec un plafond, et elles cotisent à leur caisse de retraite proportionnellement à leur salaire, comme si elles étaient employées à temps plein.

Psychologiquement, cela a aussi des avantages. Il y a beaucoup de femmes, en particulier, qui doivent quitter leur emploi pour des raisons de famille et qui sont heureuses de bénéficier d'un tel système, ou, selon une variante, d'être rappelées par leur patron pour des coups de feu. Cela leur donne le sentiment qu'on a encore besoin d'elles de temps en temps.



Willi Haller dans son entreprise (production de micro-ordinateurs et de logiciels).

individuelle des gens. Je m'y engage, et ma femme est d'accord avec moi. Ce sera facilité par le fait que je dois aider les transports publics de la ville de Nuremberg à réorganiser leurs horaires. J'aurai une base de départ.

– **Quitter votre situation, c'est là un pas courageux ?**

– Il faut toujours voir les choses dans leur perspective historique, sinon on répète les vieilles erreurs. Nous avons accusé la génération précédente, celle des années trente, de n'avoir rien fait pour empêcher la venue de Hitler au pouvoir et tous les crimes que cela a entraînés. Nous sommes aujourd'hui dans une situation semblable. La crise économique est terrible et, avec sa dimension mondiale, elle ne se résoudra pas du jour au lendemain. On ne peut agir dans un seul pays. Allons-nous fermer les yeux ou faire face ? Dès que je suis prêt à faire un saut dans l'inconnu, j'apprends davantage et je comprends mieux.

– **Quel a été dans tout cela le rôle de vos convictions personnelles, de votre philosophie de vie ?**

– Un rôle décisif. L'aspect spirituel a toujours été une force dans ma vie, bien que j'aie passé par toutes les phases possibles et imaginables. Il s'agit de faire évoluer l'humanité vers le Royaume de Dieu.

Propos recueillis par Philippe Lasserre et Jean-Jacques Odier

(1) Unité de base de la loi allemande sur la cogestion dans l'entreprise. Ces conseils sont très proches des comités d'entreprise français.

Zimbabwe : un documentaire d'actualité...

« L'avenir que nous désirons », un nouveau film documentaire sur le Zimbabwe, réalisé par le cinéaste David Chaner (MRA Productions) vient de sortir des laboratoires. Ce court métrage fait suite à « Aurore sur le Zimbabwe ». On y voit des hommes et des femmes du Zimbabwe expliquant les initiatives qu'ils ont prises dans leurs différents secteurs d'activité.

Le film insiste aussi sur le rôle de Coolmoreen, centre du Réarmement moral près de Gweru. Ce centre, doublé d'une ferme, reçoit indistinctement Shonas et Nébélés, patrons et ouvriers, simples citoyens et responsables politiques et leur permet de réfléchir aux problèmes de leur pays et de l'ensemble du continent.

...Une pièce...

Présentée dans les faubourgs de Hararé, capitale du Zimbabwe, une pièce de théâtre intitulée « La voie que nous voulons suivre », a suscité un vif intérêt. Depuis sept mois, des lectures de la pièce ont été faites dans une série de foyers, touchant plusieurs centaines de personnes.

L'auteur, Kedmon Hungwé, enseigne à Hararé. Dans sa pièce, il décrit la mentalité des noirs et des blancs pendant les derniers mois de la guerre de libération. Les scènes où il évoque des changements d'attitude des personnages, et où chacun se reconnaît, sont propres à raviver l'espoir pour le pays.

En outre les acteurs, noirs et blancs, jouent dans la vie la carte de l'honnêteté et de la réconciliation et ils cherchent à gagner leurs concitoyens à cette façon de vivre.

...Et un long métrage

Des habitants de Bulawayo viennent de doubler en langue ndébélé le film africain *Liberté*. Ils ont consacré à ce travail leurs week-ends et leurs soirées.

« J'ai participé au doublage, a dit un enseignant rural, parce que *Liberté* démontre de façon éloquente comment s'applique l'idée d'unité à notre vie quotidienne. » Parmi les autres personnes ayant participé au doublage se trouvent un avocat, un ancien maquisard, l'un ayant étudié à Moscou, l'autre en Allemagne de l'Est.

On estime que 20 % de la population du Zimbabwe a déjà vu le film *Liberté* dans ses versions anglaise et shona, grâce aux nombreuses projections organisées dans les écoles, les églises, les établissements militaires, etc.

Tournée en Inde

Après la conférence de Panchgani (voir page 14), environ cinquante délégués de quinze pays, dont un groupe qui présentait le Réarmement moral par un petit spectacle, ont fait une tournée de quelques grandes villes du nord et de l'est du pays.

A Jamshedpour, une équipe d'industriels et de syndicalistes se sont faits les hôtes d'une rencontre qui s'est déroulée du 15 au 19 janvier. Le thème en était : « Une créativité nouvelle pour un développement total. » Le Bihar est une région riche en ressources à la fois humaines (90 millions d'habitants) et minérales (de nombreuses exploitations de mines) mais qui se signale aussi par de violents conflits sociaux.

Tout au long des cinq journées de Jamshedpour, on a constaté une évolution dans les esprits. Ainsi l'on a vu un professeur d'une grande école technique faire des excuses à son directeur : depuis deux ans, il était connu pour son hostilité envers le directeur et il avait organisé des grèves telles que les examens ne purent avoir lieu. Les étudiants avaient perdu une année de travail. Son geste est important quand on sait la fréquence des grèves dans les écoles indiennes et l'allongement coûteux des études qu'elles entraînent.

Un étudiant a décidé d'œuvrer à l'amélioration des relations sociales dans sa région en commençant par changer d'attitude envers son compagnon de chambre qu'il méprisait pour son appartenance à une tribu autochtone, non aryenne.

Plus tard, le groupe fut invité à prendre la parole dans un certain nombre de collèges universitaires. A Chandigarh, par exemple, l'invitation émanait de deux directeurs ; un étudiant de dix-huit ans, Sunil, les avait convaincus de passer vingt-quatre heures à Panchgani.

Leur séjour à Delhi a aussi permis aux délégués de rencontrer en groupe ou en privé des personnalités du monde diplomatique, gouvernemental ou industriel et d'être reçus par le Dalaï Lama, du Tibet.

Dialogue au Soudan...

Comment les mondes musulman et chrétien parviendront-ils à coopérer fraternellement ? Démunis devant cette question, mais convaincus de la nécessité d'y répondre, quatre jeunes Britanniques et un Français se sont rendus, du 26 décembre au 13 janvier derniers, au Soudan, à l'invitation de l'Association des étudiants de l'Université de Gezira. Ce voyage s'inscrivait dans une action poursuivie depuis dix ans pour organiser des échanges entre étudiants européens et arabes.

« Nous avons été accueillis par ceux qui deviendront l'élite du pays, nous rapporte l'un d'eux, Michel Nosley. Ces étudiants des nations économiquement peu développées sont naturellement portés à jouer un rôle politique de premier plan. Ceux que nous avons rencontrés, au nombre d'une vingtaine, nous ont frappés par leur clairvoyance et leur engagement.

« Ali-El-Ghali, délégué de l'association aux affaires étrangères, s'est montré très préoccupé de l'inefficacité pratique des jeunes accédant à la formation universitaire, trop attirés qu'ils sont par des situations bureaucratiques ou par la richesse des pays du Golfe.

« Le président de l'association, Tarek-El-Cheik, nous fit part de sa conviction de mener un combat moral d'individu à individu, nécessité absolue pour que réussisse le développement auquel tout le monde aspire.

« Sachant les tensions qui demeurent entre les ethnies du Nord musulman et du Sud chrétien, nous avons apprécié la vision du secrétaire de l'associa-

tion, El-Taj-Mohammed : « Ensemble, musulmans et chrétiens pourraient rebâtir une société fondée sur la paix, la prospérité et l'humilité. »

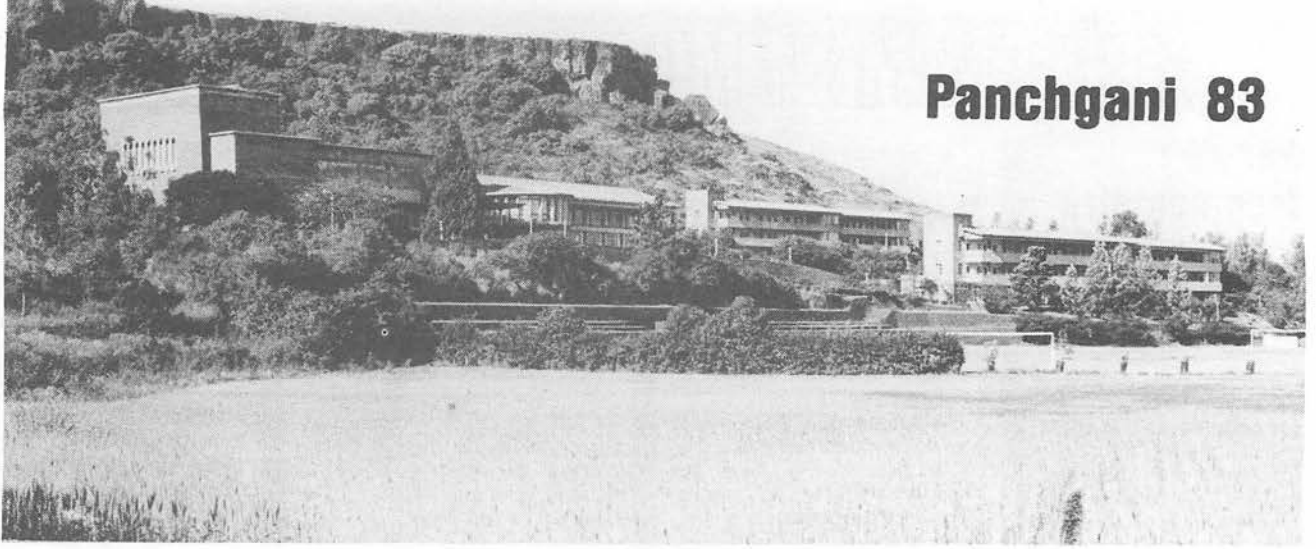
« Nous avons été traités en hôtes privilégiés, précise Michel Nosley : autant les visites touristiques que les contacts humains, les festins que les rencontres avec des personnalités, tout était préparé avec soin... et nonchalance. Nous avons notamment visité le Q.G. de la plus grande exploitation agricole du monde (915 000 ha) et eu 37 minutes d'interview à la télévision locale. Même les loisirs n'étaient pas oubliés : matches de football, cinéma... De notre côté, nous avons simplement cherché à créer des rapports de confiance mutuelle bâtie sur les valeurs communes à l'islam et au christianisme.

« Nous avons été émus de sentir combien sont appréciés de tels échanges, notamment quand Ali nous confiait lors du dîner d'adieu : « Ce que vous dites contraste tellement avec ce qui nous parvient habituellement de l'Occident ! Quand nous pensons à l'avenir de notre pays, cela nous donne espoir. »

...Et en France

Le dialogue islamo-chrétien passe par les grands colloques internationaux mais aussi par les rencontres sur le terrain comme celle qui a été organisée les 22 et 23 janvier par les paroisses catholique et protestante de la ville de Nyons, dans la Drôme. Celles-ci avaient en effet invité un groupe d'étudiants étrangers de Montpellier, dont un certain nombre de musulmans, à rencontrer des lycéens, à animer un débat sur l'islam - en présence d'une centaine de personnes - et à se mêler à des habitants de Nyons pour un moment de louange et de chants. Le temple de Nyons n'a probablement jamais ainsi retenti d'un appel à la prière musulmane, psalmodié par un Syrien, ou d'un rythme de tam-tam exécuté par deux étudiants ivoiriens, suivis de Negro spirituals ou de chants religieux camerounais.

Le samedi soir, à l'aide de diapositives, notre collaborateur Frédéric Chavanne a présenté quelques expériences de développement réalisées en Inde. Là aussi, les habitants de Nyons se sont déplacés nombreux pour assister à cette séance.



Rencontre de deux Indes : les favorisés et les laissés pour compte

Participation japonaise et africaine

Pour la troisième année consécutive, les responsables indiens du Réarmement moral ont organisé, au début du mois de janvier, une rencontre internationale intitulée « Dialogue pour le développement ». Cette rencontre s'est tenue à *Asia Plateau*, le centre de conférences du Réarmement moral à Panchgani, dans la chaîne des Ghâts occidentaux, au sud-est de Bombay.

En janvier 1981, l'accent avait été mis sur les rapports entre l'Europe et l'Asie d'une part, sur le problème nord-sud d'autre part. En janvier 1982, c'est la présence de délégués venus du Moyen-Orient qui a le plus marqué la rencontre, ainsi que le dialogue « inter-indien », entre représentants des différents groupes religieux du pays. Cette année, la rencontre devait revêtir un double aspect : d'une part, la présence de Japonais et d'Africains permit d'engager un dialogue afro-asiatique placé dans la perspective de la conférence des pays non-alignés qui doit se tenir en mars à Delhi ; d'autre part l'extrême variété des représentants venus de tous les horizons de l'Inde elle-même a donné aux échanges sur le développement une ampleur et une profondeur comme pratiquement nulle part ailleurs au monde.

Voici quelques-uns des aspects du développement en Inde même qui furent abordés durant la rencontre :

Industrialisation et développement des villages

Un exemple de l'effet positif de l'industrialisation sur le développement des populations les plus défavorisées fut donné à propos du centre sidérurgique de Jam-

shedpour, dans l'est du pays. Un groupe d'Adivasis, une population aborigène qui vit encore parfois comme à l'âge de la pierre, était venu à Panchgani. Selon eux, l'extension des mines et des usines dans leur région les avait privés de leurs terres. Les efforts accomplis pour donner aux Adivasis écoles, dispensaires et compensations financières n'avaient pas suffi pour guérir leur rancœur. Une équipe composée d'employés d'une des aciéries, de médecins, d'enseignants et de représentants d'organisations d'entraide était cependant entrée en contact avec leurs chefs. Des représentants des deux groupes ont pu, à Panchgani, témoigner des efforts déployés de part et d'autre pour opérer des rapprochements plus durables.

Développement selon Gandhi et développement technique

Des disciples de Gandhi, enseignants et industriels, dont certains avaient connu le Mahatma personnellement, rendirent compte de leur action en faveur du développement rural, selon le principe qu'il faut toujours partir des besoins élémentaires de la population des villages. S'ensuivit, avec les tenants d'un développement plus technique, un débat auquel les Japonais participèrent activement. Il porta sur la question de l'orientation et du rythme à donner à ces programmes de développement, les problèmes fondamentaux étant de savoir dans quelle mesure le développement doit avoir pour point de départ la culture et le mode de vie des populations concernées et quel est le degré supportable d'influences extérieures.

Des repas pour six millions d'enfants

Une Indienne du sud, Mme Latika Padalkar, haut-fonctionnaire dans le gouvernement de l'Etat de Tamil Nadu, a été chargée par son Premier ministre de présenter aux participants à la rencontre de Panchgani un programme anti-pauvreté lancé en juin 1982 et destiné principalement aux enfants sous-alimentés de sa province. Il s'agit de fournir le repas de midi à tous les enfants nécessitant de deux à dix ans, sept jours par semaine, dans l'ensemble de la province : en tout 6 540 000 enfants ! Dans les villes, ce sont les écoles et leurs enseignants qui sont chargés de l'exécution de ce programme, alors que dans les campagnes on a engagé pour cela des femmes des castes inférieures. Bien que ces repas ne coûtent que 45 paisas chacun (une trentaine de centimes français), le budget de l'ensemble du programme est de 12 milliards de roupies (environ 8 milliards de FF). Cette somme est couverte en partie par le budget provincial et en partie par des dons.

Honnêteté et développement

De nombreux participants indiens, ainsi que les Africains, abordèrent la question de la corruption et de la fraude aux examens, dans les écoles et universités, et reconnurent que ces pratiques n'étaient pas faites pour stimuler l'esprit de sacrifice parmi les habitants des nations industrialisées vis-à-vis des pays en développement. Les expériences de la lutte contre la fraude dont firent état des professeurs et des

étudiants d'Allahabad, de Bombay et de Meerut ont été accueillis par tous les participants comme des signes extrêmement encourageants.

Expériences parallèles

A de nombreuses reprises, il a été passionnant de constater que s'établissaient, à la faveur des conversations, des correspondances, des parallèles entre certaines situations en Inde et dans le reste du monde. Ainsi :

Un groupe de syndicalistes indiens, découragés par la « balkanisation » des centrales syndicales dans leur pays, tirent profit de leurs entretiens avec un syndicaliste allemand qui put leur parler en détail de la lutte menée au cours des années pour l'unité du syndicalisme allemand.

Dans le nord-est comme dans le nord-ouest de l'Inde se manifestent des mouvements séparatistes d'origines religieuses ou ethniques dont des représentants se sont trouvés à Panchgani. Leurs échanges avec

Au centre de Panchgani : des Indiens de toutes origines autour d'Allan Griffith, haut-fonctionnaire australien



des Suisses venus du Jura et avec des Africains ayant été confrontés à des problèmes semblables ont été extrêmement bénéfiques.

« Les Africains qui sont venus à cette rencontre, devait commenter à la fin un

des organisateurs, le journaliste Rajmohan Gandhi, ont redonné aux Indiens l'espoir qu'il existe des remèdes à la division et à la corruption, ces deux cancers qui rongent notre pays et bien d'autres. »

Pierre Spoerri

François d'Assise (fin)

En assistant au spectacle sur saint François d'Assise et à l'écoute de son appel à la pauvreté et à l'abandon total à Dieu, j'ai soudain pris conscience du sentiment de honte qui m'avait dominé jusqu'alors.

Cela m'a amené à découvrir ce qu'a dit le prophète Mohammed sur la pauvreté, notamment : « Je ne crains pas sur ma communauté la pauvreté, mais je crains la richesse. »

Pendant le spectacle et par la suite, je n'ai pas cessé de penser à ces désirs perpétuels de posséder et de m'installer dans le confort. Le spectacle m'a libéré de cette honte et de la frustration dues aux désirs inassouvis et m'a permis, à travers une nouvelle façon de considérer la pauvreté et la souffrance, de me rapprocher du prophète et de Dieu.

Hatem Akkari (Paris)

Ma sœur la mort

Deux passages du spectacle m'ont particulièrement remué. Tout d'abord l'épisode de la retraite volontaire de François d'Assise suivant ses différends avec les nouveaux responsables de l'Ordre. Il est assailli par toutes les tentations qui sont notre lot quotidien. Guetté par la rancoeur, par le sentiment d'être abandonné par Dieu, il aspire soudain, après s'être dépouillé de tout, à une « vie normale ». Se précipitant hors de sa cabane isolée, il

sculpte amoureusement, de ses mains qu'on devine à la fois fiévreuses et glacées, trois statues de neige : une femme et deux enfants. Au lieu de feindre, au lieu de mépriser la tentation, il l'exorcise en lui donnant sa forme la plus tangible. Puis, quittant ses personnages de rêve, il dit simplement : « Qu'ils soient ma femme et mes enfants. » Le lendemain matin, à son réveil, ses statues ont fondu, sous le soleil qui inonde la forêt, en une eau pure et fraîche où il puise de quoi délasser son visage et étancher sa soif. La tentation a été sublimée en grâce vivifiante.

Et puis cet autre moment qui symbolise lui aussi la volonté de François de foncer dans l'obstacle au lieu de le contourner : à la fin du « Cantique des créatures », où il rend grâce à Dieu pour ses frères et ses sœurs – le soleil, le feu, l'homme, la terre et l'eau – il accueille les bras grands ouverts celle que chacun redoute malgré toutes ses certitudes, sa sœur la mort. Pour moi, ce salut de bienvenue adressé à la mort, aux accents d'une musique divinement belle, a remis à sa place, parmi les autres contingences, cette issue qu'un jour, à l'âge de quinze ans, j'avais soudain cru percevoir comme un épouvantail.

Un spectateur suisse

Des rêves et un appel

Il y a quatre ans, alors que je rentrais d'un séjour en Inde, je ressentis fortement la nécessité de trouver un souffle nouveau

à mon existence : mais je voulais à la fois me rendre plus utile et organiser ma propre vie. Pour cela il me semblait que je devais trouver un emploi, un logement et un mari. Alors que je cherchais dans ce sens, je suis arrivée à la conclusion que tout cela ne me satisferait quand même pas. C'est alors que je reçus une invitation à faire partie de l'équipe technique du spectacle *Un Soleil en pleine nuit*. Cette offre m'a beaucoup dérangée : tout ce que je commençais à imaginer allait-il ainsi être compromis ?

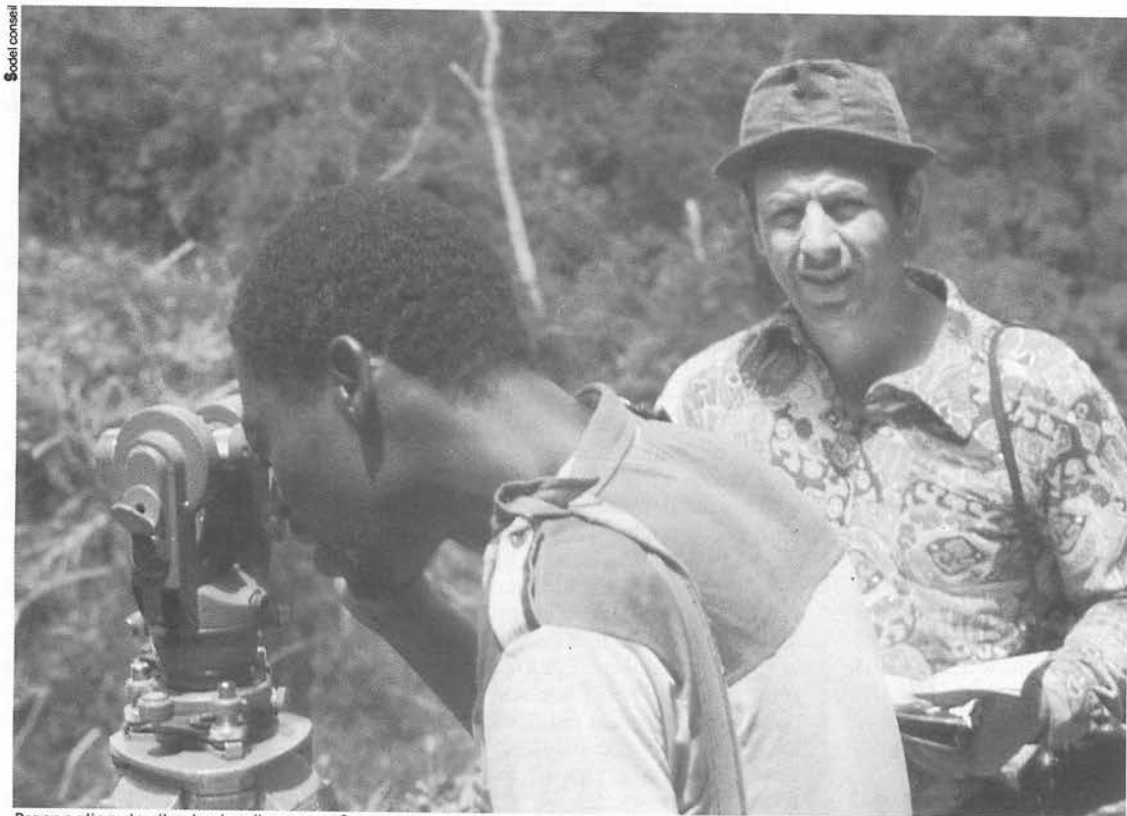
Ma première réaction a été de dire non, puis au fur et à mesure que je réfléchissais, un combat intérieur a commencé entre ce que je voulais et ce à quoi, confusément, je me sentais appelée. Je savais en somme que si j'acceptais cette proposition, je renonçais à me lancer sur la route de mes rêves.

Un jour, tandis que je marchais dans la rue, j'ai perçu très clairement que je devais accepter cette invitation et faire confiance pour le reste. J'ai donc fait ce premier pas sans savoir où cela me conduirait, mais petit à petit, tout s'est mis en place.

En repensant aux trois années passées avec le spectacle, je me rends compte que non seulement j'ai été merveilleusement conduite, mais aussi gâtée par Dieu qui m'a tendu la main à un moment où j'en avais besoin. En répondant positivement à l'appel de Dieu, je me suis trouvée comblée bien au-delà de ce que je souhaitais. A tous points de vue, puisque j'ai aussi, il faut le dire, trouvé un mari.

Annie Bourdin (Paris)

Electricité de France par-delà les frontières.



Bodel conseil

Prospection de sites hydrauliques au Cameroun.

Electricité de France apporte sa collaboration aux sociétés et organisations d'électricité d'une centaine de pays étrangers. Ses interventions et celles de ses filiales s'opèrent par l'entremise de sa Direction des Affaires Extérieures et de la Coopération (DAFECO). Elles sont de natures très diverses : - mise à la disposition de personnel qualifié, - formation et perfectionnement du personnel, - ingénierie, - conseil et prestations en matière d'exploitation et de gestion, - organisation de stages et de séminaires en France pour techniciens étrangers.

ELECTRICITE DE FRANCE 